

**PROCÈS-VERBAL DE CARENCE
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

DATE DE SÉANCE
13 octobre 2026

DATE DE CONVOCATION
7 octobre 2026

DATE D'AFFICHAGE
15 octobre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	16
PRÉSENTS	7
PROCURATION(S)	2
<u>VOTANTS</u>	9

La Vice-présidente certifie que les délibérations faisant l'objet du présent procès-verbal ont été transmises à la Préfecture de l'Eure, au titre du contrôle de la légalité le :

Et qu'elles ont été notifiées aux intéressés.
La Vice- présidente

Le, 13 octobre DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 18H30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est réuni en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Monsieur Benoît BALUT, Vice-président délégué

Étaient présents : MM. Philippe BOUCAT, Christophe THIESSÉ, Mmes Inci ALTUNTAS, Safia BEHILIL RAMDANE, Déborah HENRY, Stéphanie LOUCHEL,

Ne formant pas la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Raoul JOUET, Olivier LAGARDE Jean-Luc VIDAL

Mmes Rachida DORDAIN, Louisa BELAGGOUNE, Sylvie CARDONA-GIL, Jeanne POUHÉ, Lydie ROUSSEAU, Deniz YERLIKAYA,

Absents non excusés :

Avai(en)t donné pouvoir : Mme Sylvie CARDONA-GIL à M. Benoît BALUT
M. Raoul JOUET à Mme Stéphanie LOUCHEL

Mme Déborah HENRY
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

PROCÈS-VERBAL DE CARENCE

Après avoir constaté que le quorum n'était pas atteint et – en application de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales – Monsieur Benoît BALUT, déclare que le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer.

La prochaine séance est fixée au vendredi 23 octobre 2026 à 13h15.

Le présent procès-verbal sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Eure en application de l'article 3 de la loi du 2 mars 1982.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

Rachida DORDAIN

Vice-présidente du CCAS de Val-de-Reuil